

Jeudi 29 novembre 2018

Communiqué de presse

La Région et EDF s'engagent en faveur de la transition énergétique, de l'emploi et de l'innovation, pour une région bas carbone

Ce jeudi 29 novembre, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté et Jean-Bernard Lévy, Président-Directeur Général du groupe EDF, ont signé en l'Hôtel de Région à Dijon une convention de partenariat en faveur de la transition énergétique, de l'emploi et de l'innovation dans les territoires.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a fait de la transition énergétique et écologique un des trois axes forts de son plan de mandat. Elle mène ainsi une politique volontariste et exemplaire qui vise à faire de la région un territoire à énergie positive et zéro déchets d'ici 2050.

Partenaire historique en matière d'énergie, EDF s'engage pleinement dans la transition énergétique au service d'une filière énergie décarbonée.

La Région et EDF axent leur collaboration dans trois domaines :

1. Transition énergétique – Environnement – Bien-vivre dans le territoire,
2. Développement économique – Emploi et formation – Attractivité du territoire,
3. Innovation et solutions intelligentes pour la transition énergétique des territoires,

Dans le premier domaine où la Région est chef de file, l'objectif est de contribuer à faire de la Bourgogne-Franche-Comté une référence nationale sur les questions de transition énergétique, notamment dans les territoires ruraux.

Les axes de travail retenus :

- Promouvoir le développement des énergies renouvelables, notamment solaire ;
- Accélérer l'efficacité énergétique dans les bâtiments pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de la Région, en particulier la mise en place du SPEE (service public de l'efficacité énergétique) ;
- Conforter la mobilité électrique
- Améliorer l'acceptabilité des projets d'énergie renouvelables électriques au sein des territoires.

Dans le second domaine, la Région, chef de file pour le développement économique et EDF, contributeur majeur de la filière énergie, s'engagent en faveur du développement économique régional et de l'emploi pour une plus grande attractivité du territoire.

Les axes de travail retenus :

- Développer l'emploi local pour répondre aux besoins de la filière énergie, et renforcer l'attractivité de la filière industrielle sur le territoire : comme le Festival de l'Industrie de novembre 2018...
- Développer les compétences de la filière énergie et favoriser l'insertion et la conversion professionnelles : comme la création de l'école de production de Chalon-sur-Saône à l'initiative d'EDF, soutenue par la Région ou la formation des jeunes aux métiers de la maintenance des parcs solaires au lycée de Montbard en Côte-d'Or.

Dans le 3^e domaine, la Région mise fortement sur la promotion et le déploiement de solutions énergétiques intelligentes et alternatives, en particulier la structuration d'une filière hydrogène régionale. EDF apportera sa contribution à l'expérimentation et au déploiement de ces solutions.

Les axes de travail retenus :

- Poursuivre la démarche d'open innovation sur le territoire ;
- Contribuer au développement de la filière hydrogène ;
- Mettre en place des démarches innovantes articulant gestion de l'eau, biodiversité et tourisme durable.

Contacts presse :

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

Tél. 03 80 44 34 66

Hélène WOKOWSKI-PIERRE – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr

Tél. 03 81 61 61 08

EDF

Isabelle MAILLE-FERRIERES

isabelle.maille-ferrieres@edf.fr

Tél. 07 61 81 82 23